
REUNION DU 17 MAI 2017

L'an deux mille dix sept, le dix sept du mois de Mai,

Le Conseil Municipal dûment convoqué s'est réuni au lieu habituel de ses séances,

Sous la présidence de *Mme DELONG*, Maire

PRESENTS: ARNAUD N, DA ROS B, DUBRANA S, LABIT D, MERINO M, TREJAUT K

EXCUSES : LUDDECKE M, PALLARUELO K, ROUSSEAU Y, SUDREAU H

Procuration : Monique LUDDECKE à Martine DELONG

SECRETAIRE DE SEANCE: Martine MERINO

Mme le Maire présente le devis de M.VAQUE pour la pose de stores à l'Agence Postale Communale et la mairie, les devis sont acceptés.

Assainissement non collectif :

A la suite de deux devis d'un montant différent pour réaliser l'assainissement de la mairie de l'école et de la salle des fêtes, le Conseil Municipal demande des renseignements sur les travaux à M. AVEZOU représentant la société AUDEBERT qui donne les réponses suivantes :

3 fosses étanches à supprimer, dont deux serviront à installer des pompes de relevage, la micro-station se situera derrière l'école, le nombre d'élève s'élève à 50 enfants

Délai du chantier 10 jours sauf intempéries.

Les tranchées seront rebouchées par l'entreprise

La demande de DICT sera faite par l'entreprise.

Le dossier sera suivi par le SPANC. Un mémoire technique est présenté.

Si nécessité d'une cuve plus importante prévoir un supplément de 1500€.

Mme le Maire présente les deux devis

Ets AUDEBERT 46 130€-HT APE 53 502€-HT d'autres entreprises ont été consultées et n'ont pas répondu. Le Conseil délibère et autorise Mme le Maire à signer le devis des Ets AUDEBERT.

Tennis :

Pour assurer un bon fonctionnement du chauffe-eau du club House il est nécessaire d'installer un groupe de sécurité Le Conseil valide le devis de l'entreprise BEDOURET pour un montant de 128.71€ TTC. Le devis est accepté.

Eclairage Petit Pey :

Le bloc de commande de l'éclairage de Petit Pey est à changer le SDEEG propose un devis de 451€ le devis est validé.

Enfouissement et effacement des réseaux :

Le montant des travaux de Génie Civil d'Orange s'élève à 29 038 €TTC

Les travaux des lignes électriques sont pris en charge par le SDEEG.

Mme DUBRANA présente divers modèles de lampadaire, le Conseil souhaite rencontrer Mme PEREZ du SDEEG pour approfondir ce choix, une rencontre est prévue le 12 juin au matin.

FDAEC :

Mme le Maire présente la délibération pour l'octroi du FDAEC d'un montant de 11 429 €.

Le Conseil vote à l'unanimité.

Assainissement :

A la demande du SIAEPA de Caudrot le Conseil Municipal délibère pour classer l'assainissement de la commune en assainissement non collectif pour des raisons financières.

Personnel :

La Secrétaire de Mairie demande un mi-temps thérapeutique à la suite de ses arrêts maladie. Un médecin expert devra valider cette demande.

La commission recevra l'agent le 07 juin 2017 à 9h pour lui proposer un nouveau temps de travail.

Actuellement M. LECOCQ assure 3h30 le lundi matin et 7h le jeudi. Mme RAMILLON 3h le vendredi matin. Il faudra établir un plan de travail pour chaque agent.

Agence Postale Communale :

Pour le point lecture un aménagement est prévu. Des étagères seront installées par l'agent technique.

Réunions CDC PLUI :

Mme DELONG et Mme DUBRANA ont présenté la commune au bureau d'étude en charge du PLUI.

Petit enfance et jeunesse :

Mme DUBRANA donne compte rendu de la commission de la CDC.

Culture :

Mme TREJAUT donne un compte rendu sur la commission culture et le projet de mettre en réseaux les bibliothèques de la CDC.

Le projet de construction d'une médiathèque dans le centre ville de Langon est prévue.

Social :

Mme ARNAUD donne un compte rendu des projets de partage de repas et de transport à la demande à partir du mois de septembre. Les personnes ayant droits doivent remplir certaines conditions. (Age, mobilité, ressources).

Il existe également des ateliers de prévention pour les plus de 60 ans.

Réunion Syndicat Bordeaux et Bordeaux Supérieur :

Mme DELONG donne un compte rendu d'une rencontre avec les viticulteurs délégués au syndicat des Bordeaux concernant les relations riverains et viticulteurs au sujet des traitements phytosanitaires.

M. DA ROS rappelle que l'agent technique ne doit plus utiliser de désherbant notamment près des locaux scolaires.

Infos diverses :

Sécurisation du bourg en attente du rapport du centre routier.

Inauguration du terrain de tennis le 10 juin à 18h.

Le CCAS offrira aux personnes qui n'ont pas participé au repas des aînés des fleurs aux dames et une bouteille de vin aux messieurs.

Mme PALLARUELO donne le programme de la fête locale.

M. LABIT présente le logo, les élus donnent les modifications à apporter.

Mme TREJAUT informe les élus de marche rose 2017 qui aura lieu le 8 octobre. En 2016, 55 000€ ont été récoltés sur le département au profit de la fondation Bergonié.

La séance est levée à 23h25